

Réunion du 11 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 76

Nombre de votants : 83

L'an deux-mille vingt-trois, le onze décembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM, Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Michel SARTHOU (Suppléant de Alain LENGLET), Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Monique LARRADET, Laurent COUBLUCQ (pouvoir à M. Jérôme LAY), Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Gérard IRIART (pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Firmin LARA, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Emilie DARSAUT (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Alain LENGLET, Marc PEREZ, Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N°23 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M. Emmanuel HANON

Pour ce budget primitif 2024, les choix qui vous sont proposés sont :

- Une fiscalité constante pour la CFE et la taxe foncière,
- Des dépenses de fonctionnement en hausse globale de **3,36 %**,
- Un recours à l'emprunt de 6 M€ qui ne dégrade pas notre capacité de désendettement et permet d'inscrire une capacité d'investissement de **9,87 M€**.

Ces choix sont déclinés en suivant dans la présentation précise des sections de fonctionnement et d'investissement du BP 2024 :

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – RECETTES :

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 57 045 407 € (+ 4,19 % par rapport au BP 2023).

Elles se déclinent comme suit :

➤ **Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations de personnel)**

Ce chapitre s'élève à 140 000 €, même montant qu'en 2023.

➤ **Les recettes des services et du domaine**

Elles s'élèvent à 2 810 751 € (+ 237 762 €)

- Recettes de la base de loisirs : 40 000 €,
- Recettes des crèches : participations des parents : 333 000 €,
- Les mises à disposition de personnel : 1 925 331 € dont 1,85 M€ pour le budget annexe déchets
(+ 100 k€ par rapport à 2023)
- Autres produits d'activités : 101 420 € (transport à la demande, cyber-bases, gens du voyage, photovoltaïque, coworking, charges mutualisées pépinières et autres charges),
- Certificats d'énergie éclairage public : 30 000 €,
- Recettes issues de la vente sur Webenchères ou Agorastore : 70 000 € (+ 40 K€ par rapport à 2023)
- Redevances pour l'entretien des espaces verts : 90 000 €,
- La participation de la commune de Mourenx aux frais de fonctionnement du MIX : 61 000 €,
- Redevances d'occupation du domaine public : 160 000 € (+ 66 K€).

➤ **Les impôts et taxes** : ce chapitre représente 34,34 M€.

Les recettes fiscales sont prévues ainsi :

- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : 4,47 M€, montant basé sur la notification 2023,
- La taxe sur les surfaces commerciales : 630 K€ et l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux : 1,22 M€,
- Le fonds national de garantie individuelle des ressources (dotation de l'Etat pour compensation de la perte de taxe professionnelle) : 11,76 M€,
- Le produit de la taxe GEMAPI : 800 K€,
- Les contributions directes : pas de hausse des taux mais prévision de 3 % d'évolution des bases adossées à une hausse prudente de l'inflation : 9,88 M€,
- La compensation de l'Etat suite à la suppression de la taxe d'habitation : 5,27 M€.

D'autres produits :

- La taxe de séjour : 62 000 €,
- Les attributions de compensation négatives : 228 000 €,
- Les droits de place : 14 300 €.

➤ **Les dotations, subventions et participations**

Ce chapitre s'élève à 18,38 M€.

- Il intègre la dernière composante de compensation de la suppression de TP, à savoir la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (**DCRTP**) d'un montant de **6,9 M€** en 2024 (stable depuis plusieurs années), et la compensation au titre de la CFE et du foncier bâti : **6,29 M€** (prévision de +3 % comme les bases),
- **La dotation globale de fonctionnement (DGF)** - qui ne comprend désormais plus **qu'une seule part, la dotation de compensation**, puisque la communauté de communes de Lacq-Orthez a une DGF « intercommunalité » négative depuis 2017- est prévue à hauteur de **3,24 M€** en 2024,
- **Les subventions et participations de fonctionnement** versées par divers organismes et collectivités représenteront 1,93 M€ en 2024 (1,73 M€ en 2023),

➤ **Les produits de gestion courante**

Ce chapitre enregistre les revenus des bâtiments à hauteur de 1,29 M€.

B – DEPENSES :

➤ **Les charges à caractère général** : 10,82 M€ (+ 0,14%)

➤ **Les charges de personnel** : 20,05 M€ :

Les charges de personnel (chapitre 012) augmentent de 7% en raison des décisions réglementaires d'augmentation des rémunérations des fonctionnaires (point d'indice en 2023 et évolution des grilles indiciaires en 2024), mais aussi du choix de la collectivité au soutien du pouvoir d'achat des agents (tickets restaurants) et de la mobilisation de ressources pour accompagner les projets de la collectivité en matière de transition écologique (électriciens du projet Ecolutz, économe de Flux, chargé de mission transition écologique, chargé de mission mobilité...).

Le choix est fait de ne pas anticiper de nouvelles augmentations du point d'indice au regard des déclarations actuelles du gouvernement qui ne semble pas l'envisager à court terme.

Les effectifs de la collectivité devraient augmenter légèrement même si le constat reste fait d'un recours accru aux agents contractuels sur des postes permanents pour faire face aux difficultés de recrutement de titulaires rencontrées dans un certain nombre de secteurs spécialisés (techniques, petite enfance...).

➤ **Les atténuations de produits**

Ce chapitre s'élève au total à 15 256 356 € dont :

- La prévision pour les attributions de compensation versées aux communes : 12 817 203 €, conformément au mécanisme de solidarité, et le reversement au titre du redressement des finances publiques pour un montant de 139 153 €.
- Prévision budgétaire du FPIC 2024 : la prévision du FPIC pour la CCLO (2 300 000 €) s'effectue sur la base du pacte de solidarité qui a pris effet en 2022 et sur l'hypothèse d'un FPIC global équivalent à 2023 (3 348 610 €).

➤ **Les autres charges de gestion courante**- avec la mise en place de la M57, ce chapitre intègre désormais l'ancien chapitre 67, charges exceptionnelles qui n'existe plus-.

Ce chapitre représente 4 590 008 €.

Les principaux postes composant ce chapitre sont les suivants :

- 1 438 444 € pour la contribution au SDIS (+ 4,18 %),
- 277 000 € pour les indemnités et formations des élus,
- 657 000 € au titre de la GEMAPI,
- 131 000 € pour la convention avec l'UPPA,
- 40 000 € pour la contribution au syndicat La Fibre 64 en fonctionnement,
- 150 000 € : inscription d'une provision annuelle pour la zone de la Passerelle,
- 7 000 € de crédit pour des créances en non-valeur,
- 65 000 € pour les aides financières aux étudiants,
- Le reversement de la taxe de séjour : 53 000 €,
- L'informatique « en nuage » : 41 100 €,
- 1 724 627 € pour les autres participations aux organismes publics et les subventions aux associations.

➤ Les charges financières

La prévision pour les intérêts de la dette s'élève à 900 K€.

La section de fonctionnement permet de dégager un **autofinancement global de 5 415 849 €** qui permet de couvrir 3 716 024 € au titre des dotations aux amortissements et opérations d'ordre et de dégager un virement prévisionnel de **1 699 825 K€** (1,08 K€ en 2023)

II- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le financement de la section d'investissement se décline comme suit :

- Subventions d'équipement et taxe aménagement 994 800 €
- Le fonds de compensation de la TVA 980 000 €
- Emprunt prévisionnel 6 000 000 €
- Dotations aux amortissements et opérations d'ordre 3 716 024 €
- Virement de la section de fonctionnement..... 1 699 825 €

Soit un total de recettes attendues de 13 390 649 €

Le capital de la dette s'élève à **3 518 128 €**.

La capacité d'investissement 2024 y compris les opérations d'ordre s'élève donc à **9 872 521 €**.

Cette capacité d'investissement se décompose ainsi :

PÔLE AMENAGEMENT 6 915 616 €

- Eclairage public..... 995 000 €
- Patrimoine végétal 55 000 €
- Patrimoine routier..... 4 422 558 €
- Etude eau et assainissement 60 000 €
- Parc routier 450 000 €
- Patrimoine Bâti..... 813 658 €
- Urbanisme Durable..... 119 400 €

PÔLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 690 000 €

- Aides aux entreprises 200 000 €
- Foncier / Agriculture..... 355 000 €
- Commerce 50 000 €

- Tourisme.....80 000 €
- Reversement cautions loyers.....5 000 €

PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE 708 513 €

- Services à la population35 000 €
- Habitat407 302 €
- Petite enfance26 211 €
- Transport.....240 000 €

PÔLE ENVIRONNEMENT0 €

Application du décret tertiaire sur les bâtiments CCLO transféré au service Patrimoine bâti (150 000 €).

PÔLE RESSOURCES1 433 106 €

- Informatique362 000 €
- Aménagement numérique23 606 €
- SIG et adressage32 500 €
- Ressources Humaines (Service entretien)15 000 €
- Fonds de concours1 000 000 €

COMMUNICATION60 000 €

Opérations d'ordre65 286 €

Le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement est le suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (DEPENSES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT BUDGET PRIMITIF 2024	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2024
Total des dépenses	57 045 407,00	57 045 407,00
011 - Charges à caractère général	10 823 366,00	10 823 366,00
012 - Charges de personnel	20 054 766,00	20 054 766,00
014 - Atténuation de produits	15 256 356,00	15 256 356,00
65 - Autres charges de gestion courante	4 590 008,00	4 590 008,00
66 - Charges financières	900 062,00	900 062,00
67- Charges spécifiques	5 000,00	5 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	1 699 825,00	1 699 825,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 716 024,00	3 716 024,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT BUDGET PRIMITIF 2024	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2024
Total des recettes	57 045 407,00	57 045 407,00
013 - Atténuation de charges	140 000,00	140 000,00
70 - Produits des services	2 810 751,00	2 810 751,00
73 - Impôts et taxes	21 740 522,00	21 740 522,00
731 - Fiscalité locale	12 599 162,00	12 599 162,00
74 - Dotations, subventions, participations	18 382 178,00	18 382 178,00
75 - Autres produits de gestion courante	1 291 781,00	1 291 781,00
77 - Produits spécifiques	15 727,00	15 727,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 286,00	65 286,00

SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT BUDGET PRIMITIF 2024	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2024
Total des dépenses	13 390 649,00	13 390 649,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 523 128,00	3 523 128,00
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	399 200,00	399 200,00
204 - Subventions d'équipement versées	1 677 302,00	1 677 302,00
21 - Immobilisations corporelles	1 522 600,00	1 522 600,00
23 - Immobilisations en cours	6 177 727,00	6 177 727,00
27-Autres immobilisations financières	23 606,00	23 606,00
45 - Opérations pour comptes de tiers	1 800,00	1 800,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 286,00	65 286,00

SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT BUDGET PRIMITIF 2024	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2024
Total des recettes	13 390 649,00	13 390 649,00
10 - Dotations, fonds divers, réserves (sauf 1068)	1 030 000,00	1 030 000,00
13 - Subventions d'investissement (reçue) (sauf le 138)	943 800,00	943 800,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	6 001 000,00	6 001 000,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 699 825,00	1 699 825,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 716 024,00	3 716 024,00

Après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres, par 82 voix pour et une voix contre (M. Guy ROMAIN), le conseil communautaire, **adopte** le budget primitif principal 2024.



Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,


Patrice LAURENT